

## LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°137 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 19 au 25 novembre 2018**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 25 novembre 2018, au moins 508 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

**TABLE DES MATIERES****PAGES**

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0. INTRODUCTION</i> .....	4
<i>I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i> .....	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS</i> .....	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/ OU PORTEES DISPARUES</i> .....	5
<i>I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i> .....	6
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS</i> .....	6
<i>I.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i> .....	7
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i> .....	7
<i>III. CONCLUSION</i> .....	10

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>AT</b>	: <i>Agent de Transmission</i>
<b>CNDD-FDD</b>	: <i>Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie</i>
<b>COMIBU</b>	: <i>Communauté Islamique du Burundi</i>
<b>ECOFO</b>	: <i>Ecole Fondamentale</i>
<b>ETP</b>	: <i>Ecole Technique Publique</i>
<b>FAB</b>	: <i>Forces Armées Burundaises</i>
<b>FNL</b>	: <i>Front National de Libération</i>
<b>SNR</b>	: <i>Service National de Renseignement</i>
<b>VBG</b>	: <i>Violences Basées sur le Genre</i>

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 5 personnes tuées dont 1 cadavre retrouvé, 3 enlevées, 2 torturée, 2 arrêtées arbitrairement et 1 victime de VBG.

Parmi les victimes, figure 1 femme tuée.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant les présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza.

## ***I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS***

##### **Une personne tuée en commune et province Gitega**

Dans la nuit du 18 novembre 2018, vers 21 heures, au quartier Mushasha, commune et province Gitega, près de l'Archevêché de l'Eglise Catholique, Olivier Bimenyimana, alias Dunga, résidant au centre-ville de Gitega, a été tué par un policier, Dieudonné Nibitanga. Selon des sources sur place, la victime était en compagnie de trois personnes, au moment des faits. Selon Marie Rose, chef du quartier Mushasha, le présumé auteur s'est rendu au commissariat de la police. Les mobiles de ce meurtre restent inconnus.

##### **Une personne tuée en commune Gitaramuka, province Karuzi**

En date du 21 novembre 2018, vers 10 heures, sur la colline Rubuga, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, un corps sans vie de Herman Bukuru, âgé de 60 ans, veuf, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD, originaire de cette colline a été retrouvé ligoté et lié par une corde avec un sac contenant des objets, dans les marais de Nyabihu. Selon des sources sur place, sur le cou, il y avait des traces montrant que la victime avait été étranglée. Selon les mêmes sources, la victime avait été enlevée chez elle, la veille, pendant la nuit et figurait sur une liste de 10 personnes accusées d'ensorcellement sur cette colline, il y a 2 mois. Selon les mêmes sources, Jean Claude Niyongabo, Imbonerakure, qui avait menacé la victime quelques jours avant, a été arrêté et conduit au cachot par la police pour des raisons d'enquête. Le même jour, vers 11 heures, l'administrateur de cette commune, Jeannette Ningabiye, a tenu une réunion à l'intention de la population de la colline Nyarutovu et elle a dit que la colline connaît beaucoup de sorciers et empoisonneurs qui tuent des innocents, que désormais ils sont tous connus et vont bientôt subir une punition exemplaire.

#### ***I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

##### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Rumonge**

Dans la matinée du 23 novembre 2018, un corps sans vie de Frédiane Nahimana, cultivatrice, a été retrouvé dans sa maison où elle vivait seule dans le village de Karonda, zone Kigwena, commune et province Rumonge. Les sources administratives parlent d'un assassinat lié à des conflits fonciers. Les présumés auteurs et le mobile de ce meurtre restent inconnus.

### ***I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/ OU PORTEES DISPARUES***

##### **Trois personnes portées disparues en commune Muha, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 novembre 2018, indique qu'en date du 16 novembre 2018, vers 18 heures, Berchmans Ntakirutimana, ex-employé de SOGEA SATOM, résidant au quartier Musama, zone Kanyosha, Théogène Nsengiyumva, membre du conseil communal Muha, résidant au quartier Kamesa, zone Musaga et Ferdinand Muterateka, résidant au quartier Kinanira II, 6<sup>ème</sup> avenue numéro 21, en commune Muha et originaire de Tora en commune Mugamba, ont été enlevées par des inconnus dont l'un en tenue civile et un autre en uniforme policière, à bord de deux véhicules de type TI à vitres teintées, au bar dit "kwa Musitanteri", au quartier Gisyo, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, ces personnes enlevées sont des membres du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa et Theogene Nsengiyumva venait d'être libéré de la prison

de Mpimba. Selon les mêmes sources, ils ont été enlevés après qu'ils ont reçu un appel de la compagnie Econet-Leo portant le numéro 71944681 de leur ami qui les a rassemblés audit cabaret. Cet homme a été aussi arrêté avant de fuir menotté un seul bras. Après leur enlèvement, ceux qui appelaient le téléphone de Théogène recevaient des messages leur disant: "ne me cherchez pas je suis allé participer à une réunion au Rwanda et je vais être hébergé chez Napoléon".

### ***1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE***

#### **Une personne torturée en commune Buhiga, province Karuzi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 novembre 2018 indique qu'en date du 17 novembre 2018, sur la colline Gisenyi, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, un groupe de six Imbonerakure qui rentraient de la célébration de la journée du combattant, commandés par le nommé Hakizimana ont battu Jean Bosco Ndiwokubwayo, un jeune du parti FNL aile d'Agathon Rwasa. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, ils ont infligé une somme de 30.000 fbu à la victime pour la relâcher.

#### **Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza**

En date du 24 novembre 2018, sur la colline Nyarusange, commune Rango, province Kayanza, Salvator Ndizeye, adjoint du représentant du parti FNL aile d'Agathon Rwasa au niveau de la zone Rango, a été tabassé par deux Imbonerakure, Giteme et Kamwenubusa alias Cotsi. Selon des sources sur place, ils l'ont arrêté et détenu au cachot de la commune. Ils l'accusaient d'avoir dit qu'en 2020 le parti CNDD-FDD devrait être chassé du pouvoir.

### ***1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS***

#### **Une personne arrêtée en commune Cendajuru, province Cankuzo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 novembre 2018 indique qu'en date du 10 novembre 2018, Michel Niyonkuru, militant du CNDD-FDD, résidant au chef-lieu de la commune Cendajuru, a été arrêté et détenu par Boniface Niyonkuru, responsable provincial du SNR à Cankuzo, sur ordre du Gouverneur de province Cankuzo, Désiré Njiji. Selon des sources sur place, Michel Niyonkuru a été accusé de diffuser des messages dans leur groupe interne whatsapp que ce gouverneur serait la cause du sous-développement de la province en s'accaparant de tous les marchés, tout en écartant les autres concurrents potentiels. Selon les mêmes sources, la victime a été libérée en date du 21 novembre 2018.

#### **Une personne arrêtée en commune Mabanda, province Makamba**

En date du 20 novembre 2018, au chef-lieu de la commune Mabanda, province Makamba, Charles Ndikumana alias Munyuwisi, retraité ex-FAB, commerçant, a été arrêté par Janvier, responsable communal du SNR à Mabanda. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'effectuer des voyages en dehors du pays. Les mêmes sources ajoutent que Charles est détenu au cachot du commissariat communal de Makamba.

## ***I.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

### **Une personne violée en commune Bukeye, province Muramvya**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 novembre 2018 indique qu'en date du 10 novembre 2018, sur la colline Musumba, commune Bukeye, province Muramvya, A. I., âgée de 10 ans, a été violée dans un champ de maïs, par Hermès Nayuburundi, âgé de 35 ans, marié, cultivateur et voisin des parents de la victime. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté et détenu à la prison de Muramvya.

## ***II. FAITS SECURITAIRES***

### **Un corps sans vie retrouvé en province Cankuzo**

En date du 19 novembre 2018, le matin, un corps sans vie de Joseph Butumiro, veilleur d'une maison du bureau zonal en construction a été retrouvé au centre urbain de Cankuzo, dans le chantier de la maison où il travaillait. Selon des sources des autorités communales et policières, il serait tué par un fou prénommé Ezéchiel alias Hotori à l'aide des cailloux et qui cherchait à se loger dans cette maison non achevée.

### **Une personne tuée en commune Bugenyuzi, province Karuzi**

En date du 22 novembre 2018, vers 23 heures, dans un cabaret situé sur la colline Bonero, zone Rugazi, commune Bugenyuzi, province Karuzi, Dieudonné Havyarimana, âgé de 35 ans, a été tué à coups de machettes et de couteaux au cours d'une bagarre entre Prosper Bavumiragiye et Eric Riyazimana, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, cette victime avec quatre autres personnes blessées à savoir Thérance Nzimenya, Thierry Nkuzimana, Christiane Sogorore et son bébé de 9 mois, aussi membres du parti CNDD-FDD, intervenaient pour arrêter cette bagarre. Selon les mêmes sources, cinq personnes dont les deux présumés auteurs et 3 autres personnes suspectées de complices, Sévérin Shagari, Célestin Nduwimana et Jean Claude Barinze ont été arrêtées par la police et conduites au cachot de la commune. Les blessés ont été évacués vers l'hôpital de Bugenyuzi.

### **Une personne blessée par balle en commune et province Muyinga**

En date du 22 novembre 2018, vers 10 heures du matin, au quartier Gasenyi, commune et province Muyinga, Gérard Ntahiraja, âgé de 37 ans, a été blessé grièvement au niveau du genou par balle tirée par un militaire Caporal Ndereyimana, matricule HR 13803, A.T du colonel Barimurabo, chargé des questions sociales (B9) à la 3<sup>ème</sup> division militaire. Selon des sources sur place, la victime qui était en train de creuser une fosse septique a été accusée par ce militaire d'être un orpailleur clandestin. Selon les mêmes sources, le caporal Ndereyimana a été arrêté et détenu au cachot de la 3<sup>ème</sup> division militaire à Muyinga.

### **Une personne blessée en commune Bukemba, province Rutana**

En date du 23 novembre 2018, sur la colline Gihofi, zone et commune Bukemba, province Rutana, Joseph Bangurambona a été blessé sur son bras gauche à l'aide d'une machette par une personne non identifiée lorsqu'il circulait à 2 heures du matin. La police a commencé ses enquêtes pour connaître le mobile et l'auteur.

## **Contributions forcées en province Bururi**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 23 novembre 2018 indique que les directeurs de certaines écoles secondaires de la province Bururi sont en train de renvoyer des élèves âgés de 16 ans et plus qui n'ont pas encore payé 1000 fbu de contribution aux élections de 2020. A titre illustratif, en date du 23 novembre 2018, Claver Ndayishimiye, Directeur du Lycée communal Bururi, au salut du drapeau, a annoncé que seuls les élèves qui ont déjà donné la contribution aux élections de 2020 avaient droit d'entrer en classe. Selon des sources sur place, les classes du post-fondamental sont restées vides. En outre, Juvenal Hakizimana, Directeur du Lycée communal Ntega en commune Matana avait également renvoyé tous les élèves du post-fondamental en date du 22 novembre 2018 pour n'avoir pas payé cette contribution. Selon ces responsables scolaires, l'ordre a été donné par Frédéric Niyonzima, Gouverneur de la province Bururi.

## **Contributions forcées en commune et province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 novembre 2018 indique que Marc Nduwamahoro, directeur de l'ETP de Murama, commune et province Kirundo a exigé aux élèves de payer une contribution aux élections de 2020. Selon des sources sur place, chaque élève devait payer une somme de 1000 fbu et depuis le 8 novembre 2018, tout élève qui n'avait pas encore payé, a été chassé. Les parents et les élèves se lamentent car chaque ménage a déjà payé 2000 fbu mais ne comprennent pas comment ils doivent payer particulièrement pour les élèves.

## **Violation du domicile et intimidation en commune et province Muyinga**

En date du 19 novembre 2018, vers 18 heures, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, un groupe d'Imbonerakure commandés par leur chef Isaac Nibigira, en même temps chef de zone Muyinga, a fait irruption au domicile de Caritas Nibaruta, enseignante à l'ECOFO de la COMIBU de Muyinga. Selon des sources sur place, ils ont fouillé dans sa maison et lui ont dit qu'ils vont la tuer s'ils ne trouvaient pas sa petite sœur recherchée par la police pour faux et usage de faux. Selon les mêmes sources, sa petite sœur ne vivait pas avec Caritas.

## **Distribution des effets militaires en commune Gitaramuka, province Karuzi**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 novembre 2018 indique que depuis le 17 novembre 2018, en commune Gitaramuka, province Karuzi, des objets militaires surtout des tenues imperméables et des bottines ont été distribués aux Imbonerakure par Manassé Bazishaka, représentant communal des Imbonerakure et chef de zone Nyaruhinda, le prénommé Patrice, chef de zone Ntunda et Jérémie Nkundabashaka, ex-chef de zone Gitaramuka. Selon des sources sur place, Innocent Ntunzwenimana, Directeur de l'ECOFO Rubuga, Issa Cimana, conducteur de taxi-moto et Jean Claude Sindayigaya alias SIDORO (Scie de long) ont reçu ces objets. Selon les mêmes sources, le stock se trouve chez Manassé Bazishaka et la remise des bottines est conditionnée par un paiement de 7000 fbu. Ces objets sont portés par des Imbonerakure en patrouille nocturne en commune Gitaramuka.

## **Des actes d'intimidations en province Cankuzo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 novembre 2018 indique qu'en date du 17 novembre 2018, au chef-lieu de la province Cankuzo, des manifestations de célébration de la journée des combattants faites par les militants du parti CNDD-FDD ont été marquées par des actes d'intimidation. Selon des sources sur place, une trentaine d'Imbonerakure en uniforme pantalon noir et en T-shirts du parti CNDD-FDD, avec des sifflets, défilaient avec des arbres taillés en forme de fusil

de type kalachnikov, dansant dans les rues et autour du marché. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure scandaient des slogans du parti CNDD-FDD en disant qu'il ne faut pas avoir peur, le pays leur a couté cher, ils ne le lâchent pas. Les cérémonies ont continué et fini à la permanence communale de ce parti.

### ***III. CONCLUSION***

Des allégations de violations et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas de tuerie, d'enlèvement, de torture, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

Des contributions forcées dans les écoles post-fondamentales ont été signalées au cours de cette période.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.